

PRÉCISIONS SUR LE LEXIQUE

Encadrement vs contrôle

□ Voir lexique. On « encadre » lorsqu'on guide, oriente, structure, limite l'utilisateur. La ressource installe des règles des frontières, l'utilisateur les accomplit sans opposition ou présente une légère opposition. Activité de type : *Faire faire et faire avec...* Par exemple : Donner X cigarettes à l'utilisateur par demi-journée est de l'encadrement.

Le « contrôle » quant à lui est une intervention de type : *Faire à la place de*. L'utilisateur n'a plus son contrôle interne, c'est la ressource qui devient son contrôle externe. L'utilisateur est incapable de se conformer à ce qui est attendu de lui, la ressource doit être auprès de l'utilisateur ou l'utilisateur doit être à la vue de la ressource. Nécessite une surveillance accrue. C'est une activité d'intensité élevée (temps-fréquence-complexité). L'intervention de contrôle demandé doit être soutenue par le PI et souvent en respect d'un protocole. Il est essentiel que l'encadré des précisions soit complété. La remise au besoin d'une médication (PRN) n'est pas nécessairement du « contrôle ». Voir ce que la ressource doit faire. Il s'agit d' « administrer un médicament avec surveillance » (descripteur Physique). Même chose pour le fait de barrer l'accès au garde-robe, à la chambre à coucher, etc. Il s'agit d'« encadrement ». Par contre, il faut voir ce que cela commande comme intensité de services selon l'attitude de l'utilisateur.

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'utilisateur concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »

Rappeler vs Accompagner

□ Voir lexique et type d'intervention. « Accompagner » est du type « *être avec* » l'utilisateur le temps que dure l'activité. « Rappeler » est du type « *faire faire* » à l'utilisateur certaines actions par un rappel.

Exemple. : La ressource qui doit être assise auprès de l'utilisateur durant le repas pour constamment lui répéter de ralentir le rythme...l' « accompagne ».

La ressource qui retourne trois fois (ou plus) un utilisateur se changer afin qu'il porte des vêtements appropriés et qu'il s'habille seul, la ressource l'a alors « surveillé » et fait des « rappels ». Ce n'est pas le nombre de rappels qui fait que le service devient de l'accompagnement, mais bien le type d'intervention demandé à la ressource.

Accompagner

□ Voir lexique : Aller avec, faire avec.

« Accompagner » veut aussi dire être auprès de l'utilisateur le temps que dure l'activité. Celui-ci nécessite de multiples interventions. Le but n'est pas comme tel l'apprentissage. « Accompagner un utilisateur présentant un risque ou une difficulté à maîtriser ses émotions » : la ressource doit être auprès de l'utilisateur, car il nécessite de multiples interventions pour arriver à maîtriser ses émotions.

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'utilisateur concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »

Accompagner VS Amorcer

Sous les descripteurs : Alimentation, Habillement, Hygiène.

Dans les deux cas, il s'agit d'un service à rendre auprès d'un usager qui présente un risque ou une difficulté à répondre à l'objectif du descripteur, et dans les deux cas, il s'agit d'une action d'intensité élevée qui nécessite la présence de la ressource tout le long que dure l'activité. La ressource amorce le geste, i.e amorce un mouvement ou suscite le geste dans l'objectif du maintien des acquis ou des automatismes en lien avec le descripteur afin que l'usager complète l'activité. Elle accompagne l'usager afin qu'il réponde à l'objectif visé selon le descripteur en terme de soutien à l'activité dans le but de s'assurer du bon déroulement de celle-ci.

Accompagner VS Apprendre à un usager présentant une difficulté

Dans les deux cas, la ressource doit être auprès de l'usager, car celui-ci nécessite de multiples interventions. C'est l'objectif d'apprentissage qui déterminera le service. Lorsque l'usager nécessite de multiples interventions, mais que l'objectif n'est pas nécessairement l'apprentissage, on coche alors « accompagner ».

Apprendre

Voir lexique.

Apprendre à un usager présentant une difficulté

Il n'y a pas de notion de temps reliée à l'apprentissage. L'usager a un certain potentiel pour apprendre et les résultats peuvent apparaître sous une longue période.

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'usager concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »

Usager présentant un risque ou une difficulté

Pour savoir si l'on coche un même service, mais « auprès d'un usager » ou « auprès d'un usager présentant une difficulté », ex. : dans Conduite (capacité relationnelle) cocher 11.5 ou 11.6 l'intervenant doit juger si l'usager est en difficulté avec la description de ce descripteur (voir lexique).

Se référer au lexique. Le risque est identifié comme un risque d'accident. L'usager en difficulté présente une incapacité sensorielle, médicale ou encore liée aux troubles cognitifs ou de la conduite en lien avec le descripteur. À noter que l'on ne mentionne pas la nécessité d'un diagnostic pour identifier une difficulté.

Techniques particulières VS accompagner ou procéder avec un usager en difficulté ou à risque

- Généralement, un protocole est à respecter pour appliquer une technique particulière. Souvent la clientèle DP nécessite ce type de service.
- Alimenter lentement l'usager vu le risque d'étouffement par exemple ou encore laver délicatement un usager en perte d'autonomie vu ses difficultés sont des exemples de procéder avec un usager de façon à composer avec le risque ou la difficulté de celui-ci.

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'usager concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'utilisateur concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »